Dans la revue Église de Nîmes, l'annonce du départ de Mgr Robert



SPIRITUALITÉ

LE 09/06/2021

Ce mois de juin 2021, Monseigneur Robert Wattebled atteint la limite d’âge de la charge épiscopale.

L’échange qui suit, publié dans la revue diocésaine *Église de Nîmes*, aborde le départ de Monseigneur Robert Wattebled atteint par la limite d’âge de la charge épiscopale et ses effets qui feront bien entendu l’objet d’autres annonces au cours des prochaines semaines.

« Église de Nîmes : Père, vous atteignez l’âge de 75 ans, l’âge de la « retraite » pour les évêques. C’est la première fois que notre diocèse connaît cette situation. Comment les choses vont-elles se passer ?

***Mgr Wattebled** : Effectivement, à 75 ans révolus, les évêques en charge d’un diocèse sont priés de présenter au Saint-Père leur renonciation à la charge qui leur a été confiée. Cette disposition a été préconisée par le Concile Vatican II et c’est le pape Paul VI qui a précisé l’âge.*
Au moment où l’acceptation par le Saint-Père de ma renonciation sera rendue publique je n’aurai donc plus la charge du diocèse, je resterai évêque, bien sûr, et je pourrai porter le titre d’évêque « émérite » de Nîmes

EdN : On connaîtra alors le nom de votre successeur ?

***Mgr :** Pas forcément. Dans certains cas, la nomination du successeur est annoncée en même temps que l’acceptation de la renonciation de l’évêque en charge. Dans d’autres cas, il se passe un certain délai entre l’acceptation de la renonciation et la nomination du successeur. Qu’en sera-t-il pour Nîmes ? Je l’ignore.*

EdN : S’il faut attendre encore après l’annonce de l’acceptation de votre renonciation, allez-vous rester pour gérer les affaires courantes ?

***Mgr :** Non. Quand ma renonciation sera acceptée, le siège deviendra vacant. Le collège des consulteurs devra alors élire un administrateur diocésain qui sera en charge du diocèse avec les consulteurs, avec la consigne de ne pas innover. C’est ce qui s’était passé au décès de Mgr Cadilhac : le père Dalverny avait été élu administrateur diocésain.*
Dans certains cas, il arrive que le Saint-Père désigne lui-même un administrateur, appelé administrateur apostolique, pour prendre en charge le diocèse avec les consulteurs.

EdN : Quels liens allez-vous garder avec le diocèse de Nîmes ?

Mgr : *Des liens d'ordre spirituel bien sûr mais aussi d'ordre matériel. Je continuerai d'être pris en charge par le diocèse. Il est même prévu dans un document officiel que l'évêque émérite puisse recevoir « le bulletin diocésain et d'autres documents du même genre pour pouvoir être informé de la vie et des initiatives de son Église particulière !*
Mais évidemment, comme le dit le même document officiel, l'évêque émérite doit avoir soin de n'interférer en rien ni directement ni indirectement dans la conduite du diocèse. C'est pourquoi le plus simple pour moi et pour le diocèse est que je parte rendre service ailleurs que dans le Gard.

EdN : Vous avez parlé des consulteurs sans préciser de qui il s'agit …

Mgr : *Selon le droit de l'Église, c'est un collège de six à douze prêtres choisis par l'évêque parmi les membres du conseil du presbyterium qui, eux, sont en majorité élus par l'ensemble des prêtres. Le mandat des consulteurs est de cinq ans et se poursuit tant qu'il n'y a pas de nouvelle désignation.*
Présentement, dans le diocèse, les consulteurs sont au nombre de sept. Ils ont été nommés en décembre 2015 et il ne m'a pas semblé nécessaire de procéder à une nouvelle désignation en décembre 2020.

EdN : Votre départ risque de coïncider avec la rentrée pastorale qui s'annonce chargée…

Mgr : *… Et nous espérons tous que la pandémie ne reviendra pas encore nous compliquer la vie ! Oui, la rentrée sera chargée.*
Le Saint-Père nous demande à tous de préparer le synode sur la synodalité dans l'Église, prévu pour 2023. L'ouverture de la phase préparatoire, célébrée à Rome, les 9 et 10 octobre, sera célébrée dans les diocèses le 17 octobre.
La visite « ad limina » des évêques à Rome, plusieurs fois reportée, est programmée en septembre.
Nous aurons aussi à poursuivre le travail sur Laudato si (en lien avec l'assemblée de Lourdes début novembre) ainsi que sur Amoris laetitia, exhortation du Saint-Père sur les familles…
Fin septembre, devrait être publié le rapport de la CIASE, sur les abus sexuels dans l'Église. Nous devrons revenir sur la lettre des évêques de France à ce sujet et mettre en œuvre les dispositions prévues …
Tout cela fait beaucoup pour quelques semaines. C'est pourquoi j'aimerais dire un

au-revoir çà et là dans le diocèse courant juillet, après le pèlerinage à Lourdes. Les célébrations dans les cathédrales pourront avoir lieu plus tard, quand ma renonciation aura été acceptée officiellement.

EdN : Les mois prochains vont donc être marqués par l'incertitude et l'attente. Nous gardons souvenir de la longue attente après le décès du père Cadilhac …

Mgr : *La situation nous appelle aussi à la confiance dans le Seigneur et dans l'Église. Ce sera une grâce de recevoir un évêque plus jeune avec son expérience et ses talents ! Le temps de l'attente est celui de la prière pour celui qui sera nommé. Ce pourrait être aussi – et je le souhaite vivement – celui de la réflexion sur ce qu'est un diocèse et sur le ministère de l'évêque. Les textes publiés en introduction du précédent numéro d'Église de Nîmes sont éclairants à cet égard. J'espère que nous aurons l'occasion d'en reparler. »* **Extraits de la revue *Église de Nîmes* n°6 du 6 juin 2021**

Au moment où notre évêque et notre diocèse s'apprêtent à écrire une nouvelle page de leur "livre de vie", portons-les plus particulièrement dans notre prière.

https://gard.secours-catholique.org/notre-actualite/dans-la-revue-eglise-de-nimes-lannonce-du-depart-de-mgr-robert